

SENSIBILISATION AU SECOURISME



PUBLIC VISÉ : Tout personnel de l'entreprise



PREREQUIS : Aucun prérequis nécessaire



DURÉE : 2h00
8 personnes maximum par session



LIEU : sur votre site



MODALITES D'EVALUATION :
Evaluation formative



PROFIL DE L'INTERVENANT :
Formateur compétent dans le domaine de la prévention des risques professionnels, il dispose des qualifications encadrées et mis en place par l'INRS.

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

Disposer, dans tous les établissements, d'hommes et de femmes en nombre adapté et bien répartis, capables d'intervenir immédiatement et efficacement après tout accident.

Intervenir face à une situation d'accident :

- Sensibilisation aux gestes d'urgence
- Rechercher des dangers persistants pour protéger
- Savoir utiliser un défibrillateur
- Examiner la victime et faire alerter
- Premiers gestes de secours

Mettre en application ses compétences dans la prévention de son entreprise :

- Protéger et prévenir
- Mettre en œuvre les actions de prévention ou de protection définies précédemment
- Faire alerter et informer

Méthodes et moyens mobilisés :

- Exposé, démonstration commentée et mises en situation pratiques

